

Cahier des charges de la Présidence des Femmes socialistes suisses

Orientation thématique et gestion des thèmes prioritaires pour atteindre les objectifs des Femmes socialistes suisses¹

- Élaboration et mise en œuvre de la stratégie politique des Femmes socialistes suisses, en collaboration avec le Comité directeur des Femmes socialistes, dans le contexte du mouvement féministe, avec la participation des sections cantonales du PS et des Femmes socialistes ainsi que du Groupe socialiste aux Chambres fédérales. Priorités thématiques :
 - Violences faites aux femmes
 - Initiative sur les crèches
 - Rentes / AVS
 - Réduction du temps de travail
 - Égalité salariale
- Orientation thématique du mouvement féministe
- Définition des priorités politiques en fonction de l'actualité et des besoins des membres
- Élaboration d'initiatives / de projets visant à promouvoir et à impliquer les militant-es

Représentation des Femmes socialistes suisses en externe et en interne

- Interne Femmes socialistes suisses : Assemblées des membres, week-ends de mise en réseau, événements de formation
- Interne PS Suisse : présence aux Congrès et au Conseil de parti, collaboration avec la Présidence et le Secrétariat central du PS Suisse, présence au sein des sections du PS
- Externe : forte présence sur les réseaux sociaux, lors de manifestations de rue, pour des interviews, à la télévision
- Incarnation et représentation des Femmes socialistes suisses, maintien d'une ligne de communication uniforme, tout en permettant à chacune des deux coprésidentes d'avoir un profil distinct
- Lien avec les partenaires stratégiques

Direction

- Organisation des affaires courantes en collaboration avec la secrétaire centrale
- Responsabilité personnelle de la de la secrétaire centrale
- Convocation et présidence des réunions
- Planification du budget et de la collecte de fonds des Femmes socialistes

Disponibilité, rémunération et autres compétences

- Taux d'activité d'au moins 20-30%
- Disposition à voyager et à représenter les Femmes socialistes dans toute la Suisse
- Rémunération : 3500 CHF par an
- Compétences linguistiques : niveau B2 en allemand et en français

¹ Art. 2 du Règlement des Femmes socialistes suisses :

Les Femmes socialistes suisses se comprennent comme un mouvement progressiste du féminisme social-démocratique. Elles s'engagent pour l'émancipation des femmes et pour l'égalité des sexes, que ce soit dans le domaine politique, économique, juridique, social ou culturel. La promotion de mesures positives pour la mise en œuvre du droit des femmes et l'élimination de la discrimination envers toute personne en raison de son identité de genre ou orientation sexuelle sont au centre de leur travail politique. Elles s'engagent également pour assurer la relève féminine en politique. [sic]